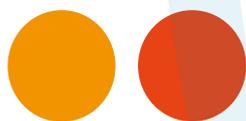


**Université  
des Antilles**



# Procès-verbal du Conseil d'Administration

**Du 8 janvier 2021**

Le vendredi 8 janvier 2021 à 9 heures en WEBCONFERENCE  
Liste d'émargement

CC	Nom	Prénom	Fonction	Implantation	SIGNATURE
Collège A : 6	GEOFFROY	Michel	PR	971	P
	JANKY	Eustase	PRÉSIDENT UA		P
	MONTAUBAN	Jean-Gabriel	PR	971	A
	ROOS	Christophe	PR	972	P
	CESAIRE	Raymond	PR	972	Procuration à M. Janky
	VIRASSAMY	Georges	PR	972	A
Collège B : 6	CASSIN	Laura-Line	MCF	971	P
	HERTOGH	Claude	MCF	971	P
	LETICEE	Jean-Lèn	MCF	971	P
	AURELIA-TOTO	Dominique	MCF	972	P
	COLOT	Serge	MCF	972	A
	MARCELIN-FRANCOIS-HAUGRIN	Odile	MCF	972	A
IATOS : 4	GERARDIN	Frédéric	BIATSS	971	P
	HARAL	Bruno	BIATSS	971	P
	KIMBOO	Karine	BIATSS	972	A
	PORTECOP	Olivier	BIATSS	972	P
Étudiants : 4	LUIT	Meddy	Étudiant	971	P
	PARVIN	Nicolas	Étudiant	971	P
	GABOURG	Raïssa	Étudiante	972	P
	ZACHARIE	Ludovic	Étudiant	972	A
Personnalités	PENCHARD	Marie-Luce	Conseil Régional	971	A
	NELLA	Aurélie	CTM	972	Siège vacant
	DURIMEL	Harry	Ville Universitaire	971	P
	GABUT	Christophe	Ville Universitaire	972	A
	KECLARD	Lisiane	Personnalité extérieure	971	Procuration à M. Léticée
	ALICE	Jean	Personnalité extérieure	971	Procuration à M. Geoffroy

	<b>NAGAPIN</b>	Henri	Personnalité extérieure	971	<b>Procuration à Mme Cassin</b>
	<b>THOUARD</b>	Emmanuel	Personnalité extérieure	972	<b>A</b>
	<b>HAYOT</b>	Bernard	Personnalité extérieure	972	<b>A</b>
	<b>MORINIÈRE</b>	Max	Personnalité extérieure	972	<b>A</b>
<b>Invités de droit</b>	<b>GANGLOFF-ZIEGLER</b>	Christine	Rectrice	971	<b>Représenté par M. Nicolas CRAIPEAU</b>
	<b>JAN</b>	Pascal	Recteur	972	<b>Représenté par M. Fernand SABIN</b>
	<b>HANOT</b>	Boris	Directeur Général Adjoint des Services	Administration générale	<b>P</b>
	<b>BASSIEN</b>	Bernard	Agent Comptable	Administration générale	<b>A</b>
	<b>SUBITS</b>	Vincent	DAF	Administration générale	<b>P</b>
	<b>BERTO GAL</b>	Gladys	Adjointe DRH	Administration générale	<b>P</b>
	<b>DAVID</b>	Jean-Charles	Directeur délégué à la Recherche et aux Affaires Institutionnelles	Administration générale	<b>P</b>
	<b>LÂM</b>	Ségolène	Directrice de la Division des affaires juridiques	Administration générale	<b>A</b>
	<b>EPAMINONDAS</b>	Angéla	Chef de Cabinet	Administration générale	<b>P</b>
	<b>CORENTHIN</b>	Laurence	Chargée de communication	Administration générale	<b>P</b>
<b>Invités</b>	<b>JOSEPH</b>	Philippe	Directeur de l'école doctorale 588	972	<b>P</b>
	<b>MOLINIE</b>	Jack	Vice-Président délégué à la répartition des moyens	Administration Générale	<b>P</b>
	<b>SABIN</b>	Fernand	Rectorat MTQ	972	<b>P</b>
	<b>CRAIPEAU</b>	Nicolas	Rectorat GPE	971	<b>P</b>

Conseil d'Administration du 8 janvier 2021  
*En web-conférence*

**Ordre du Jour**

Ordre du jour :

1. **Propos liminaires du Président**
2. **Approbation du PV du CA du 10 novembre 2020 (vote)**
3. **Affaires institutionnelles (vote)**
  - a) Chargé de mission certification en langues ;
  - b) Création du Centre caribéen d'excellence en géothermie (*retiré en séance de l'ordre du jour*) ;
  - c) Désignation des représentants des enseignants-chercheurs et des étudiants au conseil documentaire du Service Commun de la Documentation (SCD) ;
4. **Affaires budgétaires et financières (vote)**
  - a) Régularisations CIA et primes de fin d'année ;
  - b) Exonération partielle des droits d'inscription des étudiants extracommunautaires ;
5. **Ressources humaines (vote)**
  - a) Campagne d'emploi des BIATSS ;
  - b) Organigramme cible de l'administration générale ;
6. **Affaires pédagogiques (vote)**
  - a) Nomenclature des doctorats ;
7. **Questions diverses**

*Ouverture de la séance à 9 heures et 10 minutes.*

## 1. Propos liminaires du Président

### Monsieur le Président

Chers membres du conseil d'administration je voudrais vous souhaiter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021. Ces vœux viennent vraiment du cœur et ils sont sincères. Je voulais vous dire que, malgré les difficultés que nous avons eues l'année dernière, nous avons quand même pu travailler grâce à vous tous, les présents mais aussi les absents. Les étudiants ont pu avoir leurs examens, finir leur année et recommencer en septembre. Malgré tous ces problèmes, l'Université a continué à travailler et nous avons participé à des projets, et je vais donner la parole en fin de conseil d'administration à Monsieur Portecop pour le projet FTAP et Monsieur Haral pour le plan de relance. Ils vous annonceront en quelques mots ce que nous avons obtenu durant cette période difficile de confinement.

J'ai aussi quelques petites informations à vous donner. Nous avons mis en place un comité de préfiguration d'une école d'ingénieurs. Il s'agira de faire un bilan puis de nous proposer un projet pour une école d'ingénieurs. Actuellement, nous avons des formations d'ingénieurs et ce comité va se réunir pendant quelques mois pour que, je l'espère, nous puissions avoir des éléments de discussion.

Avant de commencer l'ordre du jour, j'ai une communication à apporter, à savoir le retrait du point 3(b) sur la création d'un centre caribéen d'excellence en géothermie. Suite à un contrôle de légalité par le rectorat, nous avons préféré enlever ce point de l'ordre du jour. Par ailleurs, nous avons ajouté un point sur l'exonération partielle des droits d'inscription des étudiants extra-communautaires.

Je vous demande dans 5 secondes... Je suis désolé, mon cabinet me dit que le point concernant la mise en place d'un comité de préfiguration de l'école d'ingénieurs devra être votée, ce n'est donc pas un point d'information. Et donc j'ajoute ce point comme pour le point concernant l'exonération partielle des droits d'inscription des étudiants extracommunautaires.

Concernant les étudiants extra-communautaires, c'est une demande du ministère à faire en urgence avant le 15 janvier. Nous sommes le 8 janvier et donc nous sommes contraints de le faire passer aujourd'hui. Je vous demande donc l'autorisation d'ajouter ce point.

Avant de commencer, le premier point avez-vous des questions diverses ?

### Monsieur HERTOUGH Claude, MCF

Oui, Président, j'ai une question diverse. Concernant la reprise des enseignements sur le présentiel ou non, et les jauges, j'aimerais avoir quelques précisions puisque les cours vont commencer dès lundi. J'avoue que nous sommes un peu dans le flou sur la possibilité de reprendre les enseignements d'une façon tout à fait normale. J'aimerais des précisions de votre part, Président.

### Monsieur le Président

OK. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? S'il n'y a pas d'autres questions nous allons pouvoir commencer par le premier point de l'ordre du jour.

## 2. Approbation du PV du CA du 10 novembre 2020 (vote)

### Monsieur le Président

Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 10/11/2020. Est-ce qu'il y a des questions ou des remarques ?

S'il n'y a pas de questions ni de remarques, nous allons passer au vote. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ?

**Monsieur GERARDIN Frédéric, BIATSS**

Je m'abstiens, Monsieur le Président, bonjour.

**Monsieur le Président**

Est-ce que Monsieur David a lancé l'enregistrement ?

**Monsieur DAVID Jean-Charles, Directeur délégué à la recherche et aux affaires institutionnelles**

Oui, l'enregistrement est en cours, Monsieur le Président.

**Monsieur le Président**

Merci beaucoup. On note donc que Monsieur Gérardin s'abstient.

2 : PV du CA du 10 novembre 2020	Nombre de votants	17
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	1
	Contre	0
<b>APPROBATION</b>	Pour	16

### 3. Affaires institutionnelles (vote)

#### a) Chargé de mission certification en langues ;

**Monsieur le Président**

Le deuxième point à l'ordre du jour, dans la rubrique des affaires institutionnelles, concerne le chargé de mission de certification langues. Je vais donner la parole au VPCA.

**Monsieur GEOFFROY Michel, PR**

Il s'agit d'une mission rendue nécessaire par l'évolution de la loi tout simplement qui nous impose de proposer une certification en langues aux étudiants de certaines formations. Cela touche toutes les universités de France. Il nous faut donc faire le point, faire l'inventaire de ce qui existe et des formations qui nécessitent ces démarches en lien avec le ministère bien entendu. Cela concerne principalement l'anglais, mais nous étendons également à l'espagnol. Je ne sais pas si vous avez des questions ? C'est quelque chose qui va être opérationnel à la rentrée de septembre.

**Monsieur le Président**

Voilà, vous avez compris ce que Monsieur Geoffroy vous a dit. Il faut absolument que nous avancions dans cette certification de façon à ce que cela devienne pérenne. C'est pour cela que nous avons besoin de votre appui pour mettre en place cette mission pour cette certification.

**Monsieur GERARDIN Frédéric, BIATSS**

Monsieur le Président, est-ce que vous m'entendez ?

**Monsieur le Président**

Nous allons passer au vote ... Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ?... Merci beaucoup...

**Monsieur DAVID Jean-Charles, Directeur délégué à la recherche et aux affaires institutionnelles**

... Monsieur le Président Monsieur Gérardin veut poser une question ...

**Monsieur le Président**

... Nous allons passer au point suivant ...

**Tous :**

Le Président ne nous entend pas ! Monsieur le Président, est-ce que vous nous entendez ?

3.a : Chargé de mission certification en langues	Nombre de votants	17
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
APPROBATION	Pour	17

b) Désignation des représentants des enseignants-chercheurs et des étudiants au conseil documentaire du Service Commun de la Documentation (SCD) ;

**Monsieur le Président**

... Je vais donner la parole à Madame Cassin. Il y a 6 enseignants-chercheurs et 2 étudiants à désigner.

**Madame CASSIN Laura-Line, MCF**

*[Cette intervention est difficilement audible, beaucoup d'écho et des coupures de son]*

Merci Président. Ainsi que le document l'indique, il s'agit de désigner les représentants des enseignants-chercheurs et des étudiants au sein du conseil documentaire. Les 6 enseignants-chercheurs : M. Vaitilingon Mickael qui est maître de conférences en physique, Mme Caroupanapoulle Audrey qui est maître de conférences à l'IUT de Guadeloupe, Mme Louis Marie-Alix, qui est maître de conférences en STAPS, M. Artheron Axel qui est maître de conférences au LSH, M. Dorville René qui est maître de conférences à l'IUT Martinique, M. Chevalier Maxime qui est maître de conférences au DSI.

Concernant les 2 étudiants, ce sont deux doctorants : Mélanie Cruz doctorante en Littérature Générale et comparée et Audrey Pastel, doctorante en géographie aménagement du territoire. Il y a donc une doctorante de Guadeloupe et une doctorante de Martinique.

**Monsieur le Président**

On m'indique que Monsieur Gérardin voulait prendre la parole et Monsieur Craipeau aussi. Je n'ai pas vu les mains levées, je ne vous ai pas entendus. Avant d'ouvrir la discussion sur ce point, est-ce que vous vouliez prendre la parole ?

**Monsieur GERARDIN Frédéric, BIATSS**

Vous m'entendez, Monsieur le Président ?

**Monsieur le Président**

Oui, je vous entends bien maintenant.

**Monsieur GERARDIN Frédéric, BIATSS**

J'avais une question sur la chargée de mission, pour savoir en quoi cela tenait. Mais comme le point a été voté, on passe à la discussion suivante.

**Monsieur le Président**

Je suis désolé, je n'ai pas vu la demande de parole. Monsieur Craipeau, vous aviez aussi demandé la parole, non ?

**Monsieur CRAIPEAU Nicolas, Rectorat Guadeloupe**

C'était juste pour dire que vous ne nous entendiez plus, mais je n'avais pas d'intervention à faire.

**Monsieur le Président**

Quelque chose s'est passé, je ne sais pas quoi.

**Monsieur PORTECOP Olivier, BIATSS**

Pour ce point de certification en langue, il se peut qu'au niveau du texte soumis aux voix, il y a une formulation qu'il faut confirmer. Lorsqu'à la première phrase il est dit « *faisant suite à l'arrêté du 3 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidats inscrits aux diplômes nationaux de charge de mission...* ». Je crois que le mot « charge de mission » est peut-être un reliquat d'une autre formulation ?

**Monsieur le Président**

D'accord, on va revoir la formulation.

On revient donc à la question sur la désignation des étudiants et des enseignants-chercheurs pour faire partie du conseil du SCD. Est-ce que vous avez des questions ? S'il n'y a pas de questions on va passer au vote. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Merci beaucoup.

3.c : Désignations des représentants EC et des étudiants au conseil documentaire du SCD	Nombre de votants	17
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
<b>APPROBATION</b>	Pour	17

c) **Création d'un comité de préfiguration d'une école d'ingénieurs interne à l'UFR SEN**

**Monsieur le Président**

J'ai donc ajouté ce point qui concerne donc la mise en place d'un comité de préfiguration d'une école d'ingénieurs. Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, ce comité aura pour but de réunir les principaux acteurs concernés du pôle Guadeloupe et la présidence de l'université afin d'étudier la possibilité de transformer les formations d'ingénieurs actuelles en école d'ingénieurs. À cette fin, il nous faut

obtenir un état des lieux des formations, de définir un projet de création d'école d'ingénieurs et d'estimer le coût du projet. Les membres de ce comité auront quelques mois pour travailler afin de produire un dossier que je présenterai au fur et à mesure aux différentes instances. Le travail pourra donc commencer une fois que nous aurons donné notre accord au niveau du conseil d'administration.

Est-ce que vous avez des questions ? Je rappelle que l'information a déjà été donnée au CT. S'il n'y a pas de questions, on va voter. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Merci beaucoup.

3.d : Création d'un comité de préfiguration d'une école d'ingénieurs interne à l'UFR SEN	Nombre de votants	17
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
<b>APPROBATION</b>	Pour	17

#### 4. Affaires budgétaires et financières (vote)

##### a) Régularisations CIA et primes de fin d'année ;

##### Monsieur le Président

Nous passons aux affaires budgétaires et financières. J'ai oublié de vous dire que notre DAF m'accompagne pour répondre à vos questions, ainsi que la directrice adjointe aux ressources humaines (Madame Bertogal) et le vice-Président délégué à la répartition des moyens (Monsieur Molinié). En présentiel, il y a Monsieur Léticée, Madame Cassin et Monsieur Geoffroy, et aussi Monsieur Hanot qui a la fonction de DGS en second.

Je donne la parole à Monsieur Subits, DAF.

##### Monsieur SUBITS Vincent, DAF

Merci Monsieur le Président. Bonjour à tous et bonne année à tous. Nous avons le point sur la régularisation du CIA et des primes de fin d'année. Comme chaque année en janvier, nous votons une petite enveloppe pour les « oubliés » de 2020. Quand je dis les « oubliés », c'est par exemple des titulaires qui seraient arrivés en octobre ou novembre et qui n'étaient pas dans les listes de leur supérieur hiérarchique pour l'établissement des primes, au prorata de leur présence bien sûr. Pour ces personnels, nous proposons comme l'année dernière une enveloppe de 10 000 €, sachant que les plafonds, les catégories et les taux ne changent pas, seule l'enveloppe est à voter sur 2021 au titre de 2020. Si vous avez des questions, je vous écoute, sinon je pense qu'on peut passer au vote, Monsieur le Président.

##### Monsieur le Président

On va passer au vote s'il n'y a pas de questions. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ?

##### Monsieur GERARDIN Frédéric, BIATSS

Je m'abstiens. Je ne sais pas si c'est passé en CT, mais dans le doute...

**Monsieur SUBITS Vincent, DAF**

Ça ne passe pas en CT puisque l'on ne vote que sur l'enveloppe. On a déjà passé en CT les taux, les montants et les plafonds. Ceux-là ne changeant pas, on ne repasse pas en CT puisqu'on l'a déjà fait.

**Monsieur GERARDIN Frédéric, BIATSS**

Je rappelle simplement que, tout ce qui est primes et indemnités passe en CT même si c'est une régularisation, c'est tout. Cela fait partie du décret.

**Monsieur SUBITS Vincent, DAF**

Ce n'est pas une régularisation.

**Monsieur GERARDIN Frédéric, BIATSS**

Cela porte sur les primes et les indemnités donc peu importe, je m'abstiens.

**Monsieur le Président**

Pas de souci Monsieur Gérardin. Nous passons au point suivant.

4.a : Régularisations CIA et primes de fin d'année	Nombre de votants	<b>17</b>
	Ne prend pas part au vote	<b>0</b>
	Abstention	<b>1</b>
	Contre	<b>0</b>
<b>APPROBATION</b>	Pour	<b>16</b>

b) Exonération partielle des droits d'inscription des étudiants extracommunautaires (point ajouté en séance) ;

**Monsieur le Président**

Le point concerne l'exonération partielle des droits d'inscription des étudiants extracommunautaires, c'est un point que j'ai donc ajouté à l'ordre du jour. Monsieur Craipeau et Monsieur Sabin sont là, je ne les ai pas remerciés de leur présence. Merci encore de votre présence à nos côtés à chaque conseil d'administration.

Cette demande a été faite par le ministère. Vous savez que depuis 2018, il y a eu un grand projet au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, pour appuyer les étudiants extracommunautaires En France, et il était question d'augmenter les droits d'inscription de ces étudiants. Ce sont des droits d'inscription qui sont quand même très élevés, autour de 2 700 € pour les premières années de licence et autour de 3 700 € les premières années de master. Les étudiants qui viennent chez nous des pays étrangers viennent de pays où le PIB est très faible, par exemple aux étudiants de la Caraïbe, et si on accepte d'augmenter les droits d'inscription de ses étudiants, on n'aura pas d'étudiants étrangers. Or, ce n'est pas l'objectif. L'idée est de réunir au niveau de la Caraïbe, et de permettre aux étudiants qui veulent venir s'inscrire chez nous de le faire sans trop de difficulté. L'année dernière, on avait voté cette exonération partielle. Cela veut dire tout simplement que les étudiants payent exactement le même prix que les étudiants européens et français, pour qu'ils payent la même chose et pour ne pas augmenter les droits d'inscription. On avait voté l'année dernière, et comme le ministère refait la demande cette année, je demande votre validation.

Est-ce qu'il y a des questions ? Monsieur Craipeau, souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

**Monsieur CRAIPEAU Nicolas, Rectorat Guadeloupe**

Non, c'est parfait.

**Monsieur le Président**

D'accord. S'il n'y a pas de questions, on va pouvoir voter sur l'exonération partielle des droits d'inscription des étudiants extra-communautaires. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? 2 abstentions. Qui vote contre ? Merci beaucoup.

**Monsieur DAVID Jean-Charles, Directeur délégué à la recherche et aux affaires institutionnelles**

Monsieur le Président, je n'ai pas enregistré les 2 abstentions que vous avez mentionnées.

**Monsieur le Président**

Il s'agit de Monsieur Léticée et de la personne qu'il représente (Madame Kéclard).

**Monsieur DAVID Jean-Charles, Directeur délégué à la recherche et aux affaires institutionnelles**

Merci beaucoup.

4.b: Exonération partielle des droits d'inscription des étudiants extracommunautaires	Nombre de votants	17
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	2
	Contre	0
APPROBATION	Pour	15

## 5. Ressources humaines (vote)

### a) Campagne d'emploi des BIATSS ;

**Monsieur le Président**

Nous passons à la rubrique des ressources humaines. Je donne la parole à Madame Bertogal.

**Madame BERTO GAL Gladys, DRHA**

Bonjour à tous. Il s'agit des publications et des créations d'emploi concernant la campagne d'emploi des BIATSS pour l'année 2020/2021. Les documents sont présentés selon les demandes de publication du pôle Guadeloupe, du pôle Martinique et des services transversaux. Ils ont été votés en comité technique du 5/1/2001. Les observations faites en CT ont été modifiées. Il n'y a pas de changement notable, ce sont les emplois qui ont été identifiés vacants, qui doivent être publiés selon la volonté des pôles et des services transversaux.

**Monsieur le Président**

Est-ce qu'il y a des questions sur ces tableaux ?

**Monsieur HARAL Bruno, BIATSS**

Oui, j'ai une question. Si je comprends bien ces tableaux...

**Monsieur le Président**

Il y a bien les tableaux sur les services transversaux, le pôle Martinique et le pôle Guadeloupe.

**Monsieur HARAL Bruno, BIATSS**

Cela concerne les publications pour l'instant.

**Monsieur le Président**

C'est bien ça. S'il n'y a pas de questions, on va passer au vote ...

**Monsieur GERARDIN Frédéric, BIATSS**

J'ai une remarque Monsieur le Président. On avait remarqué hier qui avait une demande de publication en SEN qui n'avait pas été passé au CT. Je vois qu'elle a été rajoutée. C'est heureux mais il serait quand même bien que... Monsieur le VP Pôle avait convoqué un CTS et un conseil de pôle d'urgence le 16 décembre pour statuer là-dessus, et donc ça aurait été bien que cela passe en CT quand même.

**Monsieur le Président**

Je vous avais donné l'information en CT, et je vous avais demandé de nous excuser car c'est arrivé tardivement et on n'a pas eu le temps, c'était un oubli.

**Monsieur GERARDIN Frédéric, BIATSS**

Du coup, j'ai une deuxième question comme ce n'est pas à l'ordre du jour, on avait aussi statué sur l'utilisation d'un support de PAST en biologie, mais nous ne l'avons pas vu en CT ni en CA.

**Monsieur le Président**

Je ne travaille que sur les données qui me sont remontées en central.

**Monsieur GERARDIN Frédéric, BIATSS**

C'est pour cela que je fais la remarque.

**Monsieur le Président**

Je ne peux pas savoir, je ne connais pas. On ne peut travailler que sur les données qui nous sont remontées et sur lesquelles nous avons statué en CT. À part cette remarque, s'il n'y a pas d'autres remarques, on va passer au vote. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ?

**Monsieur GERARDIN Frédéric, BIATSS**

Président, je m'abstiens, comme en CT.

**Monsieur le Président**

Monsieur Gérardin s'abstient. Qui votent contre ? Merci beaucoup, on va passer au point suivant qui concerne la création des postes.

5.a : Campagne d'emplois 20/21 Publication emplois ITRF / AENES vacants	Nombre votants	de	17
--	-------------------	----	----

	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	1
	Contre	0
<b>APPROBATION</b>	Pour	<b>16</b>

**Madame BERTO GAL Gladys, DRHA**

Comme pour le tableau précédent, les créations d'emplois sont représentées sous forme de 3 tableaux concernant le pôle Guadeloupe, le pôle Martinique et les services transversaux. Bien sûr, les créations d'emplois se feront sous réserve des mises à disposition du ministère, des supports et des moyens qui doivent être alloués à ces emplois. Merci.

**Monsieur le Président**

Est-ce qu'il y a des questions sur les tableaux ?

**Monsieur HERTO GH Claude, MCF**

Oui j'ai une question. Le terme « sous réserve » en haut du tableau m'interpelle. Cela veut peut-être dire que nous ne pouvons pas créer l'ensemble de ces postes en fonction de nos possibilités de masse salariale. Est-ce que cela veut dire que le numéro est un numéro d'ordre préférentiel et que les derniers postes de ces tableaux au moins de chance de se voir créés que les premiers ? Ou bien est ce que le numéro d'ordre n'a rien à voir ?

**Monsieur le Président**

Sur les 3 tableaux, un tableau a fait l'objet d'une discussion en dialogue de gestion avec les rectorats, c'est le service des services transversaux. Les autres tableaux sont arrivés plus tardivement. C'est le ministère qui va faire l'arbitrage. Effectivement, dans le cadre de la réforme de la santé, on souhaite que le ministère intervienne sur les postes demandés pour la santé. Il y a aussi le pilotage de l'établissement, il faut que le ministère puisse nous donner rapidement. Concernant les postes demandés par les pôles, le ministère fera son arbitrage et donnera les postes qu'il souhaite en fonction des postes demandés. Les numéros n'ont pas d'importance.

**Monsieur HERTO GH Claude, MCF**

Merci Monsieur le Président.

**Monsieur le Président**

Monsieur Léticée veut prendre la parole.

**Monsieur LETICEE Jean-Lèn, MCF**

Bonjour à tous. Pour faire suite à l'intervention de Monsieur Hertogh, je voudrais quand même demander une attention pour l'UFR STAPS qui est à 850 inscrits avec un personnel très restreint. Pour l'instant, l'université fait des mises à disposition au moins pour le personnel d'encadrement, mais la situation est critique et donc j'attire votre attention. Je demande vraiment pour que l'établissement puisse appuyer cette demande de création auprès du ministère. Sinon, on sera obligé d'envisager des redéploiements en interne parce que la situation de l'UFR STAPS est critique au regard du taux d'encadrement et des autres composantes. Voilà ce que je voulais soumettre aux

membres du CA, que l'on garde bien à l'esprit cette volonté du pôle Guadeloupe de renforcer l'encadrement, en tout cas l'encadrement administratif de l'UFR STAPS. Merci de votre attention.

**Monsieur CRAIPEAU Nicolas, Rectorat Guadeloupe**

Merci de cette précision vice-Président.

**Monsieur le Président**

OK, le Président défendra les postes en lien avec les rectorats et nous verrons ce que le ministère fera. Il faut savoir que nous avons davantage besoin de masse salariale que de création de postes. Nous avons des postes mais nous n'avons pas la masse salariale qui va avec. Si on a la masse salariale, c'est bien. Cependant, si on crée des postes et qu'on nous donne la masse salariale avec, c'est encore mieux. C'est notre objectif.

Est-ce qu'il y a des questions sur ces tableaux de publication et de création ?

**Monsieur HARAL Bruno, BIATSS**

J'ai une réflexion sur les demandes de création. Je pense qu'il faut aussi penser à l'évolution des métiers dans le futur. Je pense qu'il y a deux points vraiment importants, c'est le numérique et la gestion de l'énergie. Il faudra y penser. Dans les 2 ou 3 années à venir, il faudrait que nous ayons les compétences au sein de l'université. Cela passera par la création d'emplois ou par des réorientations. En tout cas, les métiers vont évoluer au sein de l'université.

**Monsieur le Président**

Merci pour cette réflexion. Je suis d'accord avec toi. C'est vrai qu'il faut aller progressivement. Dans un premier temps, on demande ce qui est vraiment très important, mais cela ne veut pas dire que l'on oublie ce qu'il faudrait dans les années à venir, dans très peu de temps en fait puisque les choses évoluent vite. Il faut déjà consolider au moins les formations, car vous savez que nous allons faire l'accréditation cette année et la soutenabilité va être un élément fondamental pour accréditer les formations. Et là je vois que le VP Pôle nous dit qu'il y a en ce moment beaucoup de problèmes en STAPS. Quand on arrivera à l'accréditation, ce problème de soutenabilité va être un point très important à évoquer. Il ne sera pas question d'aller aux formations et de courir après pour avoir la masse salariale pour avoir des enseignants ou des enseignants-chercheurs. Il faut faire fonctionner les formations. Vous avez bien compris que ce n'est pas facile d'avoir des postes. Nous travaillons avec les rectorats pour augmenter le nombre de postes mais ce n'est jamais gagné, ce n'est pas gagné.

Voilà, je crois que nous avons déjà voté sur les publications, mais nous n'avons pas voté sur les créations. S'il n'y a pas de questions ou de remarques, on va voter sur la création des postes d'emploi. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Merci beaucoup.

5.a bis : Campagne d'emplois 20/21 Création d'emploi ITRF / AENES	Nombre de votants	17
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
<b>APPROBATION</b>	Pour	17

b) Organigramme cible de l'administration générale ;

**Monsieur le Président**

Nous passons au point suivant concernant l'organigramme cible de l'administration générale. Je vais donner la parole à Monsieur Hanot.

**Monsieur HANOT Boris, DGSA**

Bonjour à toutes et à tous, meilleurs vœux. Effectivement, le Président a souhaité partager avec l'ensemble des administrateurs un organigramme cible d'une partie de la gouvernance administrative, notamment de l'administration dite générale. Il s'agit de vous présenter la trajectoire d'organisation que l'on a souhaité partager avec les membres du CT et que le Président souhaite partager avec les membres du conseil d'administration, qui vise à mieux répondre aux défis de gestion de l'Université des Antilles. Vous n'êtes pas sans savoir que le Président et le ministère ont procédé à la publication de l'emploi du directeur général des services, que le Président et le ministère ont procédé à la publication de l'emploi d'agent comptable, et qu'il s'agit aujourd'hui de préparer une ossature administrative plus adaptée au format de l'Université des Antilles et à celui des responsabilités et des compétences élargies. Cet organigramme fait apparaître deux nouvelles directions générales. Depuis plusieurs mois, voire plus d'une année entière pour l'un des supports, l'établissement dispose de supports d'emploi d'administrateur. Ce sont des emplois fonctionnels qui sont cogérés par le ministère et les établissements d'affectation. Deux emplois d'administrateur ne sont pas pourvus depuis plusieurs mois. Cela a fait l'objet d'échanges avec la DGRH à l'occasion des publications de l'emploi de DGS et de l'emploi d'agent comptable, et il a été fortement recommandé à l'établissement d'avoir une stratégie d'affectation de ces emplois car ce sont des emplois extrêmement courtisés au niveau national. On a donc souhaité vous proposer une organisation pour laquelle nous n'avons pas inventé une ingénierie administrative particulière, car ce sont des organisations que l'on retrouve quasiment dans toutes les universités et qui correspondent à la dichotomie qu'ont pu faire la CPU et l'inspection générale de l'Éducation nationale sur les fonctions d'une administration universitaire. Vous avez des fonctions de support qui regroupent le patrimoine, les affaires juridiques, les ressources humaines, les finances, les affaires générales. Et, vous avez deux autres types de fonctions qui sont les fonctions métiers et les fonctions de soutien. Les fonctions de métier de l'université sont la recherche et la formation, et les fonctions de soutien sont tous les services administratifs qui, comme son nom l'indique, apportent leur soutien aux fonctions métiers de type scolarité, relations internationales, affaires institutionnelles, écoles doctorales, et lorsque cela existe comme chez nous, les presses universitaires qui sont associées à ces éléments. On vous propose donc dans cet organigramme cible, qui n'a encore pas vocation à être diffusé au public mais qui sert de guide et d'échange à travers les discours que l'on a avec les partenaires sociaux et avec vous, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars. Nous aurons donc l'occasion de revenir vers vous au second trimestre de 2021, pour vous proposer l'organigramme définitif. Mais le Président a tenu à agir en parfaite transparence, puisque nous allons être amenés à demander avec le ministère la publication de ces deux supports d'administrateur qui vont répondre à une logique d'organisation différente.

Voilà pour une présentation la plus synthétique. Je suis prêt à répondre à vos questions, naturellement.

**Monsieur le Président**

Monsieur Portecop.

**Monsieur PORTECOP Olivier, BIATSS**

Merci Monsieur le Président. Ce ne sont pas des questions mais des petites corrections qui devraient pouvoir être faites puisqu'elles ont déjà été signalées à quelques reprises, notamment sur un cas de figure que je connais bien en tant que directeur de la DSIN. Il y a une nomenclature J1C45, c'est une erreur : il faut préciser E1A41.

**Monsieur HANOT Boris, DGAS**

Elle a été signalée en comité technique mais nous n'avons pas voulu être redondants.

**Monsieur PORTECOP Olivier, BIATSS**

Très bien.

**Monsieur HANOT Boris, DGAS**

Oui, elle a été intégrée.

**Monsieur PORTECOP Olivier, BIATSS**

Une deuxième petite remarque, aussi bien pour le directeur de la DSIN que pour celui du patrimoine, il est noté catégorie A, mais en réalité il s'agit de 2 personnes étant IGR hors classe, il faut noter « A+ ».

**Monsieur HANOT Boris, DGAS**

Il y a un débat carte sur certaines matrices du ministère, ce sont uniquement les emplois fonctionnels.

**Monsieur PORTECOP Olivier, BIATSS**

Ce n'est pas un débat, c'est une réalité : les IGR hors classe sont A+. Il faut juste vérifier.

**Monsieur HANOT Boris, DGAS**

D'accord.

**Monsieur HARAL Bruno, BIATSS**

Je confirme ce que devient de dire Monsieur Portecop. Lorsque l'on passe hors classe, on est A+.

**Monsieur HANOT Boris, DGSA**

C'est noté.

**Monsieur le Président**

OK, pas de problème. Est-ce que vous avez des questions à poser à Monsieur Hanot ? S'il n'y a pas de questions, je rappelle que cet organigramme est passé en CT. Des remarques ont été faites, que nous avons prises en considération. L'organigramme sera mis au propre.

S'il n'y a pas de questions, nous allons voter sur cet organigramme. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Merci beaucoup.

5.b : Organigramme cible de l'administration générale	Nombre de votants	17
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0

	Contre	0
APPROBATION	Pour	17

## 6. Affaires pédagogiques (vote)

### a) Nomenclature des doctorats ;

#### Monsieur le Président

Nous passons aux affaires pédagogiques. Vous avez reçu un petit document sur la nomenclature des doctorats. Actuellement, les doctorats sont très vagues, le champ disciplinaire est vraiment très vague et les thèses soutenues par les étudiants, les travaux effectués par les étudiants ne correspondent pas vraiment à ces thèses. Il est donc important de préciser les intitulés des doctorats. On commence par une discipline et il faudra le faire pour toutes les disciplines. Je vais demander à Monsieur Joseph de prendre la parole pour apporter les précisions en tant que directeur de l'école doctorale 588.

#### Monsieur JOSEPH Philippe, Directeur école doctorale 588

Bonjour Président et bonjour chers collègues. Quand j'ai pris la direction de l'école doctorale 588, j'avais remarqué que dans le monde hexagonal universitaire, il y avait des appellations pour les diplômes relevant de cette école doctorale, qui étaient un peu génériques et vagues, et que des spécialités étaient associées en fonction des travaux des étudiants, alors qu'ici on avait la géographie ou autres, des appellations anciennes. D'ailleurs, les types de formation que nous avons modifiés et que nous sommes en train de faire évoluer avec l'autre directeur de l'école doctorale, sont en train d'être innovés. Et donc, un élément important est justement que les étudiants qui se préparent au doctorat aient un diplôme qui correspond à leur spécialité. Étant donné que je suis aussi représentant de l'UMR espace DEV, et que mon UMR est pluridisciplinaire (cela va de la physique à l'écologie, en passant par la biogéographie), et que dans nos pratiques de recherche, nous sommes plutôt basé sur des affaires liées à l'écologie et à la biodiversité, je trouvais qu'il était finalement défavorable pour les étudiants d'avoir des appellations anciennes qui ne disent rien notamment pour la suite de leur cursus professionnel (d'ailleurs, puisque l'on parle de mon champ, c'est la seule université où la géographie physique ne se trouve pas à la faculté des sciences.

Je propose donc toute une série de spécialités. Puisque vous avez reçu le document, je peux vous les dire tout de suite. Il y a 4 spécialités : les risques naturels et technologiques, la biogéographie et l'écologie, la géomorphologie et la climatologie, et naturellement ce qui se trouve ailleurs à la fac des lettres et des sciences humaines, la géographie humaine et régionale. Ces spécialités permettent de mieux valoriser les travaux de doctorat de nos jeunes chercheurs. J'espère que les autres disciplines vont emboîter le pas pour avoir une grande lisibilité sur ce que l'on fait en termes de recherche.

Voilà Président il y a quelques points qui sont liés à ma demande.

#### Monsieur le Président

Merci beaucoup Monsieur Joseph. C'est un début, vous avez bien compris que les intitulés sont très vagues et nous devons absolument coller aux travaux des étudiants et spécialiser ces travaux. Pour cela, il faudrait que les intitulés collent mieux au travail effectué par les étudiants. Ce qui est fait en géographie devrait être fait dans les autres champs disciplinaires. C'est un début, il fallait commencer et je demanderai aux deux directeurs des écoles doctorales de s'emparer de la question.

**Monsieur JOSEPH Philippe, Directeur école doctorale 588**

D'autant plus que nous sommes dans une rénovation, et contrairement à ce qui se fait ailleurs en France et en Europe dans les unités de recherche, il y a une grande transversalité qui permet que des spécialités puissent apparaître sur les diplômes.

**Monsieur le Président**

Merci beaucoup Monsieur Joseph. Est-ce qu'il y a des questions concernant ces appellations ?

**Madame GABOURG Raïssa, étudiante Martinique**

Oui, j'aurais une question s'il vous plaît.

**Monsieur le Président**

Oui.

**Madame GABOURG Raïssa, étudiante Martinique**

J'ai un petit souci de connexion, et je vous entends de façon hachée. Pour être sûre d'avoir bien compris, il s'agit d'ajouter des spécialités aux doctorats de géographie existants ?

**Monsieur le Président**

Oui, c'est bien ça. Monsieur Joseph peut répondre.

**Monsieur JOSEPH Philippe, Directeur école doctorale 588**

Oui bien sûr, c'est toujours dans le champ de la discipline, c'est pour que les spécialités apparaissent sur les diplômes tout simplement et ce n'est pas seulement en géographie. On a commencé par le champ de la géographie mais il faut le faire pour tous les diplômes. Les spécialités doivent correspondre. On a fait le travail avec l'UMR espace DEV, pas seulement dans mon champ et dans l'université mais dans d'autres universités, justement pour que l'effort fourni par la recherche et les publications des étudiants lorsqu'ils ont leur thèse, qu'ils se présentent pour être maître de conférences ou dans les centres de recherche ou dans les entreprises, leur spécialité puisse apparaître. On est très en retard là-dessus. Comme vient de dire le Président, c'est un chantier que nous avons ouvert.

**Monsieur le Président**

Est-ce qu'il y a des questions ? Madame Gabourg, est-ce que la réponse est satisfaisante ?

**Madame GABOURG Raïssa, étudiante Martinique**

Oui, c'est bien ce que j'avais compris. On ajoute la spécialité pour que les étudiants soient bien dans leurs champs.

**Monsieur le Président**

Monsieur Roos, vous voulez prendre la parole ?

**Monsieur ROOS Christophe, PR**

Oui merci Monsieur le Président. Bonjour aux collègues. Je salue le travail qui a été entamé. Je suis tout à fait d'accord pour dire qu'il faut qu'on arrive, sans préciser peut-être trop mais c'est important pour les étudiants de se « vendre ». C'est dans l'intérêt des étudiants d'être relativement facilement identifiés dans le cadre de leurs compétences et de leurs travaux. Je souscris donc tout à fait à cette

démarche qui consiste quand même à préciser et même à proposer des choses nouvelles qui correspondent, peut-être par à notre environnement très pointu mais on fait quand même des choses particulières chez nous et donc il faut appuyer. J'encourage donc cette démarche, et je souhaiterais qu'elle soit généralisée. Quand je regarde notamment au niveau de la physique et de la chimie, je vois qu'il y a effectivement des propositions à faire. Voilà, c'est tout ce que je voulais dire.

### Monsieur le Président

D'accord. Est-ce qu'il y a des questions ? S'il n'y a pas de questions, nous allons voter sur cette proposition. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Merci beaucoup.

6.a : Nomenclature des doctorats	Nombre de votants	<b>18</b>
	Ne prend pas part au vote	<b>0</b>
	Abstention	<b>0</b>
	Contre	<b>0</b>
<b>APPROBATION</b>	Pour	<b>18</b>

## 7. Questions diverses

### - Question concernant les étudiants ERASMUS

#### Monsieur le Président

Nous avons un étudiant qui se trouve en Allemagne (Nicolas Parvin) qui voulait poser une question diverse, qu'il avait demandée au tout début mais nous n'avions pas vu sa demande. Je suis désolé de présenter cette question diverse maintenant, mais c'est vrai qu'il n'a pas pu prendre la parole pour présenter sa question diverse. Nicolas, est-ce que tu veux présenter ta question ?

#### Monsieur PARVIN Nicolas, étudiant Guadeloupe

En fait, c'est une remarque. Et j'en profite d'abord pour présenter mes vœux de bonne année à notre conseil d'administration, Merci beaucoup pour ce travail. Je suis très reconnaissant à l'université. Comme vous le savez, je représente l'université à Potsdam, où j'ai réussi mon semestre. Cela n'a pas été évident mais voilà cela s'est très bien passé.

Je voulais tout de même relever certaines difficultés qui me semblent être importantes pour les futurs étudiants de Erasmus. Vous savez que le système allemand n'est pas du tout le même et les calendriers universitaires ne sont pas du tout les mêmes. Par exemple, pour nous en Guadeloupe, l'année se termine en mars/avril pour les examens en science politique, tandis que c'est le premier semestre qui se termine seulement en Allemagne. On est donc en total décalage. J'avoue que cela m'a créé, voire me crée, quelques difficultés en translation interne. Je suis diplômé du master 1 en Allemagne, en cours de master 2, sauf que dans la transcription universitaire en Guadeloupe, il semblerait qu'il y ait des difficultés à le reconnaître on va faire passer les inscriptions, par exemple en master 2. Pour les étudiants Erasmus qui sont dans le respect de leur convention Erasmus, il serait utile de penser à une translation en droit interne de ce programme de relations internationales Inter universitaires. C'est très important parce que cela risque de décourager fortement les étudiants à envisager un échange Erasmus si, à la fin de ce périple, qui est courageux, d'aller à l'étranger en pleine période de crise sanitaire et de réussir des examens en langue étrangère, de ne pas pouvoir avoir ensuite la reconnaissance de ce diplôme en interne, cela risque d'être très problématique. Je voulais donc souligner ce petit problème, qui est en cours de résolution m'a-t-on dit, mais quand

même, cela reste quelque chose qui rebute d'autres étudiants, d'après les retours que je peux avoir de certains qui ont déjà abandonné leur programme Erasmus. Par conséquent, je n'aimerais pas que cela devienne une tendance générale.

Je profite donc pour le signaler et de le soumettre à votre attention, car c'est tout de même assez important pour moi. Cela participe du rayonnement de l'université. Pour votre information, j'ai été le premier étudiant guadeloupéen à participer au meeting international de science politique à Potsdam, et j'ai même eu la chance d'être l'invité d'honneur. J'estime que cela nous donne un rayonnement car depuis il y a eu de nouvelles demandes à venir dans notre université. D'ailleurs, j'ai rencontré beaucoup d'étudiants qui m'ont demandé comment cela se passait. Ils ont présenté leur demande pour venir étudier chez nous, et j'aimerais que de notre côté, on ne soit pas rebuté à aller dans d'autres pays pour étudier en programme Erasmus à cause de problèmes de translation interne. Voilà une question diverse ou une remarque que je voulais soumettre, bien entendu sans polémique.

#### **Monsieur le Président**

Merci beaucoup Nicolas, et merci d'être notre ambassadeur en Allemagne. C'est une belle remarque et je tiendrai compte de tout ce que tu as dit pour la suite.

#### **Madame AURELIA-TOTO Dominique, MCF**

Excusez-moi Monsieur le Président, permettez-moi de vous interrompre, je voulais juste répondre à Nicolas Parvin. Nous sommes tout à fait au courant évidemment de son dossier. J'aimerais bien qu'il ne généralise pas. On ne va pas s'attarder là-dessus, mais il existe de toute façon une translation et des équivalences que l'université a mises en place dans les programmes internationaux. Pour vous Nicolas, c'est un cas particulier, aggravé par la crise sanitaire. En plus, je crois que vous avez été le premier étudiant de science politique là-bas, et il y a effectivement quelques petites choses qui ne fonctionnent pas très bien. Mais s'il vous plaît, ne généralisez pas car vous avez bien vu que votre situation est en passe, grâce à Monsieur le Doyen, d'être résolu. Voilà ce que je voulais dire. Je vous remercie effectivement de représenter notre université. Mais votre cas est particulier.

#### **Monsieur le Président**

Merci Madame Aurélia. Je rappelle pour le public que Madame Aurélia est notre vice-Présidente aux relations internationales.

#### **Madame GABOURG Raïssa, étudiante Martinique**

Président s'il vous plaît, je suis désolée, j'ai encore une autre question. Une question m'est venue pendant que j'écoutais. Vu que cette nomenclature se vote maintenant, je voulais savoir si cela va être mis en place pour l'année universitaire actuelle, ou bien si cela va commencer en septembre 2021 ?

#### **Monsieur le Président**

Je vais redonner la parole à Monsieur Joseph, mais je pense que cela concernera les nouveaux étudiants qui s'inscrivent ?

#### **Monsieur JOSEPH Philippe, Directeur école doctorale 588**

Non, cela ne concerne pas que les nouveaux. Cela concerne aussi les gens qui passent leur thèse actuellement.

**Monsieur le Président**

D'accord.

**Monsieur GEOFFROY Michel, PR**

Président, une fois que le document est voté, il peut s'appliquer immédiatement à tout étudiant qui soutient une thèse. À partir de demain ou d'aujourd'hui du coup, on peut délivrer des diplômes avec sa spécialité, une fois que c'est passé en conseil d'administration. Peu importe la date d'inscription de l'étudiant, même s'il a commencé il y a un an ou deux, il suffit qu'il soutienne sa thèse maintenant.

**Monsieur le Président**

Bien, on avait déjà terminé ce point et il n'y avait pas de vote concernant les questions diverses.

- **Question concernant la reprise des cours**

**Monsieur le Président**

Une question a été posée par Monsieur Hertogh concernant la reprise des cours. Le dernier communiqué que j'ai envoyé en Guadeloupe indiquait une reprise de façon hybride avec 50 % des étudiants en fonction de la capacité des salles avec le respect des gestes barrières. C'est le communiqué du 18 novembre, le dernier que j'ai envoyé concernant la Guadeloupe. À ce moment-là, la Martinique était en confinement, et depuis cette semaine, on reprend aussi en mode hybride en Martinique après le communiqué de Monsieur le Préfet de Martinique.

**Monsieur HERTOIGH Claude, MCF**

Monsieur le Président, pouvez-vous nous préciser ce que vous entendez par 50 % de la jauge ? Est-ce que cela veut dire que les enseignants devront dédoubler leur cours ?

**Monsieur le Président**

Non pas du tout, on n'est pas obligé de dédoubler les cours, sinon on n'y arrivera pas. Il y a des étudiants qui sont chez eux devant leur ordinateur, et ceux qui n'ont pas d'ordinateur viennent en présentiel.

- **Monsieur Olivier Portecop, directeur de la DSIN, pour présenter le projet « Mettre fin aux handicaps liés à l'insularité », lauréat du concours FTAP 2020 (fonds pour la transformation de l'action publique) et pour lequel l'université a obtenu un budget de 1, 50 euros.**

**Monsieur le Président**

J'avais dit que j'allais donner la parole à 2 personnes : Monsieur Portecop pour le projet FTAP et Monsieur Haral pour le plan de relance. Olivier, est-ce que tu peux nous présenter ce projet un peu de temps ?

**Monsieur PORTECOP Olivier, BIATSS**

Oui, je vais essayer d'être bref. Pendant le confinement, comme je l'ai expliqué lors du dernier CA, les circonstances nous ont permis de défendre un projet de l'université qui a pour objectif d'ancrer définitivement l'université dans les usages numériques. Qui dit « usages numériques » suppose d'avoir une vision globale des choses, parce que l'utilisateur à un micro-ordinateur, il est amené à aller

travailler dans les salles ou chez lui. Il faut donc le prendre en compte dans sa globalité. Et pour aborder le mieux tout cela, de gros investissements restent nécessaires au niveau de notre établissement pour solidifier les infrastructures centrales et pour déployer un environnement favorable à l'utilisation du numérique, de l'ordinateur par chaque étudiant sur les campus et ailleurs que sur les campus, chez eux en accès à distance. Il faut que les détails soient pris en compte, y compris le chargement électrique de leur ordinateur, surtout aussi cela devient absolument indispensable dans des pratiques pédagogiques qui ont vocation à devenir pérennes. Il s'agit donc d'aborder la problématique dans sa globalité. Or, aussi bien dans la vie étudiante que dans les enseignements, le numérique prend une place notamment dans le cadre de la crise sanitaire que nous vivons. Pour mémoire, depuis déjà quelques mois, beaucoup d'étudiants sont chez eux où peuvent être sur les campus, comme on vient de parler à l'instant, avec une partie de la promotion sur place et une autre à distance. Nous avons la possibilité de le faire en déployant parfois des trésors d'astuces, mais ce qu'il convenait de faire, c'est de se projeter dans l'avenir en investissant pour rendre ce type de pratique fiable, systématique et valorisable, notamment dans le cadre des habilitations que l'on doit optimiser entre nos territoires mais aussi entre les différentes composantes que nous avons.

Pour ce faire, nous avons présenté au ministère une approche un peu novatrice, qui consiste à mettre le paquet sur la capacité à réaliser des enseignements hybrides. C'est un concept qui semble être banalisé aujourd'hui, alors qu'il y a encore à peine un an, peu de gens le connaissaient. Il se trouve que nous avons eu du nez, parce que juste avant la crise sanitaire, nous avons investi ce champ, on propose notamment une systématisation au niveau des masters, puis au niveau de plusieurs types d'enseignement en fonction des besoins, une organisation autour de ces enseignements hybrides reposant sur des nouveaux types d'équipements, à savoir des équipements de visioconférence qui s'apparentent plutôt à des équipements de téléprésence – c'est ce terme que vous verrez apparaître de plus en plus. Il s'agit en effet de permettre de capter le maximum d'interaction, notamment ce qu'on peut qualifier de langage non-verbal des différents interlocuteurs présents à distance ou dans une même salle. Ceci est rendu possible par un certain nombre de révolutions technologiques qui ont lieu, basées sur la qualité d'algorithmes de captation sonores, mais aussi sur l'irruption de l'intelligence artificielle dans ce type d'équipement. Pour mémoire, cette possibilité découle de la réutilisation même avant l'heure de composants initialement dédiés au pilotage automobile. C'étaient donc des innovations qui étaient un peu passées sous les radars de beaucoup d'universités et de structures, que nous avons pu valoriser en expliquant à quel point nous serions en mesure de nous appuyer dessus pour valoriser nos habilitations et déployer des stratégies différentes de celles que nous avons pu mettre en œuvre avant. Souvenez-vous, il n'est pas nouveau au sein de l'université de réaliser des enseignements en visioconférence. Je pense notamment à la faculté de médecine avec des salles couplées, ou encore à la faculté des sciences, tous ces enseignements qui se sont déjà faits de cette façon, le souci étant qu'on ne voit pas souvent les gens qui parlent, on les entend éventuellement, on a une idée globale de ce qui se passe mais on ne voit pas les gens et on n'interagit pas avec les gens. C'est toute la différence avec ce nouveau système (que je suis en train d'utiliser d'ailleurs) dont la vocation première est de tout faire, y compris dans la prise de vue et la prise de son, pour maximiser à l'extérieur. Par exemple, le système peut changer de perspective de façon à me donner un accès à vous, qui soit optimisé. Imaginez que vous soyez dans une salle de cours, l'enseignant lui-même est suivi et filmé en gros plan. S'il interagit avec les étudiants, un plan large est réalisé de façon parfaitement automatique, alors que pour avoir le même rendu il aurait été nécessaire que de gros investissements soient faits, et surtout d'embaucher des régisseurs derrière chaque salle de visioconférence, de cameramen, de preneurs de son. C'est tout ce que ces dernières innovations permettent de prendre en charge. Vous l'avez compris, le fait d'avoir cette direction il

nous a permis de tirer notre épingle du jeu face à la délégation générale de l'armement, Bercy ou d'autres qui présentaient des projets tout aussi intéressants, voire structurants pour l'échelle nationale, comme je l'ai dit lors du dernier conseil d'administration.

Nous avons donc une mission nouvelle qui est d'aller le plus loin possible dans ce domaine. Le regard national, et même international, est désormais pointé sur notre capacité à valoriser tout cela. Je ne serai pas plus long, vous avez compris les grands principes. En tout cas, si vous avez des questions, je suis à votre disposition.

#### **Monsieur le Président**

Merci, tu n'as pas dit que nous avons été lauréats de ce projet...

#### **Monsieur PORTECOP Olivier, BIATSS**

Oui, je ne l'ai pas redit, puisque je l'avais déjà dit, mais je me permets de le réaffirmer. Effectivement, nous sommes lauréats de ce grand projet qui nous permet d'avoir un fonds d'amorçage de 1,50 M€ qui sont autant de sommes qui doivent servir de levier pour continuer à attirer les contributions régionales. Il s'agit de pouvoir investir rapidement en fonction des priorités qui seront déterminées. Ce statut de lauréat a déjà donné lieu à une communication gouvernementale qui, malheureusement, avec l'actualité du Covid, est passée un peu sous les radars, mais il faut vraiment prendre conscience que c'est quelque chose qui fait l'objet de reportages divers, puisqu'il est quand même assez rare que nous puissions aboutir à ce type de succès dans le cadre d'un fonds piloté par le Premier ministre.

#### **Monsieur le Président**

Merci beaucoup, Monsieur Portecop pour votre information. Je voulais la partager avec les membres du conseil d'administration. Vous en aviez déjà parlé une première fois. Monsieur Gérardin veut prendre la parole.

#### **Monsieur GERARDIN Frédéric, BIATSS**

Félicitations encore une fois. J'ai une remarque ou une suggestion : cela nécessite aussi de repenser l'organigramme puisqu'il reste. (...) Merci bien. Je me fais le relais d'un certain nombre de personnels de la DSIN.

#### **Monsieur le Président**

Merci beaucoup. Nous passons au deuxième projet avec Monsieur Haral qui va être un peu plus court que Monsieur Portecop.

**- Monsieur Bruno Haral, directeur de la DPI, pour présenter les projets retenus dans le cadre du Plan de relance gouvernemental du 7 décembre 2020. 3 projets sur 4 ont été retenus pour un montant total d'opérations de 3,9 millions d'euros.**

#### **Monsieur HARAL Bruno, BIATSS**

Tout d'abord, je voulais quand même féliciter Olivier Portecop qui a été visionnaire sur les nouvelles technologies à l'Université. En tout cas, félicitations pour ce lauréat.

Concernant le point qui me concerne, je renouvelle tout d'abord mes vœux aux membres du conseil d'administration et ainsi qu'aux invités. Sur le plan de relance, vous avez entendu que le gouvernement a lancé un plan de relance qui a été mis en place le 7 décembre dernier. Des appels à

projet ont été lancés pour la rénovation énergétique des bâtiments publics. Tous les établissements d'enseignement supérieur et les universités ont été invités à présenter des projets, et la date limite était au 9/10/2020. Cela représente un délai très court pour présenter ces projets. Notre université a présenté 4 projets par l'intermédiaire de la direction du patrimoine : 2 projets pour le territoire de la Guadeloupe et deux projets pour le territoire de la Martinique. Les résultats sont tombés en fin d'année juste avant les vacances de Noël. 3 projets ont été acceptés pour un montant de 3 millions 100 mille euros. Je disais donc que c'était un délai très court pour répondre concernant des domaines assez techniques (énergie) qui ne sont pas notre cœur de métier mais les techniciens de la direction du patrimoine ont pu nous aider à monter des projets pour répondre à cette thématique. Le défi a donc été relevé et notre université rayonne comme les autres établissements de France.

Je voudrais remercier les 2 collaborateurs qui ont travaillé avec moi sur ce dossier, Monsieur SYANEE en Martinique et Madame Martial en Guadeloupe. Ce fut de longue journée de travail. Quant à moi, en tant que responsable de la coordination, j'ai aussi travaillé très tard. Voilà pour la petite histoire. Ces dossiers ont été impeccables, c'est le retour que j'ai eu des deux rectorats.

il faut savoir que 3 priorités ont été mises en avant pour être lauréat de ces projets, à savoir l'efficacité écologique (économie d'énergie, réduction des consommations d'énergie de nos bâtiments), l'efficacité économique (il faudra réaliser ces projets sur deux ans, sachant que le ministère a dit qu'on irait jusqu'en 2023 dans sa lettre adressée au Président, mais à l'origine c'était 2021-2022, c'est un cap que nous allons quand même conserver concernant les études et la passation des marchés, avec une réalisation en 2022, nous gardons 2023 en cas d'imprévu mais notre objectif est vraiment de réaliser pour 2022).

Concrètement, puisque le Président veut que j'aille vite, il y a un volet énergie et un volet travaux connexes. Il s'agit de mettre en place des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments pour faire de l'auto-production et de l'auto-consommation. On ne vend pas l'énergie à EDF mais on l'utilise pour faire baisser la facture d'électricité. Il y a aussi un volet mobilité électrique. On a de plus en plus de collègues qui ont des voitures hybrides, voire 100 % électrique, et l'énergie qui sera produite à travers ces panneaux, lorsqu'un collègue va venir brancher sa voiture pour la recharger, ce sera quasiment du producteur au consommateur. On ne prendra pas l'énergie produite par EDF mais produite pas le bâtiment pour charger les véhicules entre autres. Bien sûr, c'est aussi l'occasion de faire des travaux bâtimentaires (travaux connexes), à savoir l'étanchéité de certains bâtiments. Les panneaux photovoltaïques ne seront pas posés à même la toiture mais sur des structures métalliques. Tout cela a été intégré dans l'appel à projet. Certains bâtiments seront mis à niveau, je pense en particulier au bâtiment de l'amphi Merault.

### **Monsieur le Président**

Est-ce que tu peux faire plus court car tu es déjà dans les détails, et on n'y est pas encore ...

### **Monsieur HARAL Bruno, BIATSS**

Sans rentrer dans le détail, cela concerne aussi la bibliothèque de Schoelcher et le bâtiment Michel-Louis, et en Guadeloupe, cela concerne le bâtiment DOSIP et le bâtiment Mérault. Voilà.

### **Monsieur le Président**

Merci beaucoup pour cette présentation.

### **Monsieur HARAL Bruno, BIATSS**

Juste Président, une petite pensée pour Madame Gabourg qui m'avait posé la question en conseil d'administration il y a un peu plus d'une année et demie, pour savoir ce que l'Université pensait faire

en matière de développement durable. Le plan de relance va donc permettre à l'Université d'être dans l'air du temps et de faire des économies grâce à l'énergie renouvelable. J'aurai l'occasion d'y revenir d'ici quelques mois quand les projets seront bien avancés.

**Monsieur le Président**

Merci Bruno. Je voulais encore remercier les deux chefs de service, Monsieur Portecop et Monsieur Haral, pour avoir fait ce travail et avoir été lauréat. Je vous remercie Raïssa Gabourg qui a aussi été auditionnée en pleine période de confinement pour permettre à Monsieur Portecop et à l'Université d'être lauréat du projet. Merci beaucoup, c'est intéressant et vous voyez qu'on travaille malgré les difficultés, et on avance. On va arrêter ce conseil d'administration plénier, puisque nous devons continuer sur un conseil d'administration restreint. Je vous remercie beaucoup de votre présence et de votre implication dans le fonctionnement de l'université, pour tous ceux qui sont présents ou qui se manifestent en ayant donné procuration. Merci aux deux rectorats et à leurs représentants, Monsieur Sabin et Monsieur Craipeau. Je n'ai pas annoncé Monsieur Durimel, il est arrivé avec un peu de retard malheureusement et je pense qu'il est aussi parti un peu plus tôt parce qu'il avait une urgence. Merci à tous. Je demande aux enseignants qui font partie du conseil restreint de rester. Merci beaucoup, bonne matinée à ceux qui nous laissent.

**Tous :**

Merci Président, au revoir !

Monsieur le Président lève la séance à 10 h 27.

